



Fédération Sportive et Gymnique du Travail



Commission Fédérale
d'Activité Tir à l'Arc

**Compte rendu de la réunion de la CFA
Tir à l'Arc
Du 11 Mai 2019
à STRASBOURG (67)**

Procès-verbal de la réunion de la CFA au club housse de l'SOGS AVENIR, 81 route de Shirmeck à STRABOURG – Montagne Verte – (67)

Présents tous les membres élus de notre commission, assiste également Madame Marie-France GRANDAYE.

Début de réunion à 9h30

Le président de la CFA remercie les présents, de l'accueil orchestré par Michel KUNTZ assisté de Jacques BARTHEL du club local accueillant.

Désignation du secrétaire de séance : André DUCATILLON qui rédigera le procès-verbal de cette réunion.

- Lecture du PV de la dernière réunion qui est adopté sans modification.

Compte rendu de l'AG de la FSGT à LA PALMYRE par Vincent GRANDAYE

L'assemblée, s'est déroulée dans un cadre agréable, celle-ci était trop longue dans les discussions.

Par- contre en ce qui concerne le domaine finance celui est passé trop vite sans trop d'échange.

Il est posé la question sur la périodicité den cette AG, pourquoi ne pas l'organiser tous les deux ans au moins.

Il était prévu que le montant du remboursement d'un repas devait passer à 21€, l'AG ne l'a pas entériné il en est de même pour les indemnités kilométriques (alors que le prix des carburants augmente), c'est dommage.

ETAT DES FINANCES :

Selon le dernier relevé de la FSGT notre CFA dispose d'environ 2500€. Cette somme est provisionnée pour la formation des formateurs l'an prochain à Lyon éventuellement par un regroupement national.

Vincent s'étonne du retard des frais engagé lors de la dernière CFA à GRAND CHARMOND le 24 Novembre 2018 : Les repas ayant été cuisiné sur place par les bénévoles, il est réclamé par la comptabilité les tickets d'achats etc...

APPEL A CANDIDATURE TRESORIER CFA :

Depuis la démission de fait de Bruno BECQUET, appel a candidature avait été lancé lors de la dernière CFA.

Madame Marie Ange GRANDAYE présente, propose ses services.

Didier lui indique son rôle, après vote, Madame Marie Ange GRANDAYE est élue à l'unanimité.

Nous la félicitons naturellement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FSGT Tir à l'arc (Projet 2020-2021)

Didier souhaite que cette épreuve, dans un premier temps, se déroule par équipes de club, sur une demi-journée (arrivée le matin ou la veille, repartir le jour même dans l'après-midi), sur un Week end férié (Pâques-Pentecôte)

Equipe mixte de trois archers, tir à 18 m sur blason de 40 cm (ou trispot). Uniquement accessible aux adultes catégorie C2 à C6. Un classement individuel sera établi. Un cahier des charges sera rédigé pour cette épreuve et validé en CFA 6 mois avant la compétition.

BILAN CHAMPIONNATS 18 ET 25 M

Nous constatons à regret une diminution importante des participants dû à la non-participation de trois régions (Ile de France (110 archers) Région Ouest Bretagne (40 archers) Région PACA (80 archers). Par contre nous avons constaté une nette augmentation pour la région BOURGOGNE FRANCHE COMTE .

11h30 Pause méridienne

14h00 Reprise des travaux

PROJET CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE FEDERALE

Michel KUNTZ a déjà bien travaillé sur le sujet et nous présente son projet, lequel sera amélioré et présenté à la prochaine CFA .

CALENDRIER FEDERALE DES EPREUVES DE NOS ACTIVITES TIR A L'ARC

Didier rappelle que ce document est très important, il sert à la communication de la FSGT et peut être un document de référence pour les demandes de subventions locales, sans oublier le caractère officiel important en cas d'accident (couverture assurance FSGT).

Ce calendrier doit être renseigné pour notre prochaine CFA de Novembre.

FORMATION

Didier nous informe que les Bouches du Rhône ont sollicités plusieurs équivalences de diplôme (par l'intermédiaire de Serge GALLO).

Celles-ci sont acceptées et feront l'objet d'un suivi de la part du référent FSGT Formation des Bouches du Rhône VINCENT Stéphane (entretien personnalisé).

QUESTIONS DIVERSES

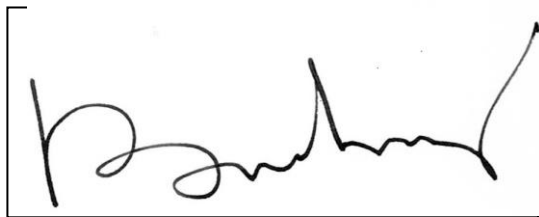
Didier souhaite confectionner des diplômes de récompense ou honneur au nom de la FSGT et à remettre par les, présidents de clubs. Michel KUNTZ nous propose plusieurs modèles à choisir susceptibles d'évoluer.

Didier, pour la prochaine réunion présentera une grille de classification applicable en 2022, elle concerne principalement les catégories d'âge (enfants et vétérans) et les catégories C3 et C4.

Pour la prochaine CFA il est demandé un sondage dans les clubs pour définir le nombre de vétéran possible (+ de 65 ans)

Michel BIESSY est très préoccupé, l'entreprise Solvay céderait des terrains de tir extérieur, ce qui entrainerait une perte d'effectif.

Prochaine CFA : **Elle se déroulera le samedi 09 Novembre 2019 (09h30 à 16h00) au siège de PANTIN.**



Le Président Didier BOUCHEZ



Le Secrétaire de séance André DUCATILLON